



Eglise Méthodiste Unie Côte d'Ivoire

District Abidjan Nord ✕ 16^e Synode Ordinaire

Tenue au Temple Les Béatitudes Abidjan-Plateau

Résolutions et Recommandations du 16^e Synode

Introduction

Du 14 au 16 janvier 2022, se sont déroulés les assises du 16^e Synode Ordinaire du District Abidjan Nord (DAN).

Une église qui veut grandir et avancer, doit faire face aux défis externes et affronter ses propres contradictions internes. Mieux, elle doit identifier ses défauts, les assumer et les corriger.

C'est pourquoi, sur la question relative au thème de la Conférence Annuelle : « *L'Eglise face à condition sociale et aux problèmes d'héritage de la veuve et de l'orphelin* », le District Abidjan Nord a adopté les résolutions et recommandations suivantes :

I - Résolutions

Propositions à la Conférence Annuelle de l'Eglise Méthodiste Unie Côte d'Ivoire.

1. Au titre du Comité d'Organisation et des mouvements civiques ;

Qu'un document pratique soit élaborée pour harmoniser l'organisation des activités les concernant.

Conseil des Ministères.

Au titre de l'Ecole du Dimanche ;

2. Que les méfaits sur l'alcool et les drogues soit régulièrement enseignés dans nos écoles du dimanche.

Conseil des Laïques ;

3. Qu'une cellule de suivi et évaluation des résolutions et recommandations soit mise en place pour rendre compte à la Surintendance.

Conseil Administration et Finance ;

4. Que les activités pérennes soient initiées et mise en place tant au niveau local qu'au District pour respecter l'esprit du thème de la Conférence Annuelle : « *L'Eglise face à condition sociale et aux problèmes d'héritage de la veuve et de l'orphelin.* »

II - Recommandations

Conseil des Ministères

Conducteurs ;

1. Que les Conseils s'implique dans la sensibilisation des fidèles à participer aux classes méthodistes.

Ecole du Dimanche et Organisation de la Jeunesse ;

2. Qu'une *Journée Carrières* soit organisée avec un frère chrétien, un chantre, un sportif, un entrepreneur etc., en vue de permettre à l'enfant de découvrir son talent.
3. Que les méfaits sur les déviations sexuelles soient régulièrement enseignés selon l'âge.

4. Qu'un programme de formation sur *la connaissance des structures* de l'Eglise soit dispensé en dernière année de l'Ecole du Dimanche et que cette formation soit élargie aux groupes de jeunes.

Comité de Missions ;

5. Que chaque église locale engendre une mission méthodiste.
6. Que les Conseils veillent aux fonctionnements des Sociétés de Missions Méthodiste (SMM) locales.

Conseil des Laïques

Union Féminine (UFEMUCI) ;

7. Que les jeunes filles de 25 ans et plus soient exhortées à participer aux activités de cette organisation.

Comité d'Audit et de Contrôle ;

8. Que les églises locales disposent en leurs sein d'un *Comité de Contrôle Interne*.
9. Que chaque église locale mette en exécution le *Plan de Procédures Financières* élaborée par le Comité d'Audit et Contrôle du District.
10. Que chaque église locale viable dispose d'un compte bancaire.

Fait à Abidjan, le 16 janvier 2022.

Note : Ce document est la transcription de la lecture des Résolutions et Recommandations faites lors du Culte Synodale, tenu à l'Eglise Méthodiste Unie les Béatitudes Abidjan-Plateau le 16/01/2022. Une copie du texte originale de ces décisions est disponible au Secrétariat du District Abidjan Nord. Cependant si vous avez des questions relatives aux contenu de ce document, vous êtes prié de contacter le Comité de Communication de l'Eglise Méthodiste Unie Sinaï de la Riviera Bessikoi via l'adresse suivante : emusinaibessikoi@gmail.com